

L'ETAT-NATION FACE AU PROCESSUS DE TRANSITION DEMOCRATIQUE EN AFRIQUE NOIRE

par

Gaëtan FELTZ (*)

La transformation voire la consolidation des Etats-nations en Afrique noire au XXe siècle, sous l'emprise des systèmes coloniaux, a donné naissance aux structures politiques d'aujourd'hui. Après trente ans d'Indépendance et surtout depuis la désintégration du système de domination bipolaire, qui reposait sur un rapport de forcés Est-Ouest, nous voyons se développer un phénomène de contestation politique sous le poids d'idées-force tels que libéralisme, multipartisme, démocratisation. Le processus de transition démocratique, qui a cours dans un grand nombre de pays africains, a ébranlé les structures politiques, soit de type colonial tel qu'il subsiste encore aujourd'hui en Afrique du Sud, soit ceux de type totalitaire issus des Indépendances.

Du Mali à Madagascar, en passant par les pays de l'Ouest africain (Mali, Niger, Bénin, Togo, Côte-d'Ivoire, Nigeria, Tchad), les ensembles politiques de l'ex-Afrique belge (Zaïre, Rwanda et Burundi), ceux de l'Afrique de l'Est et de

(*) Département d'Histoire, Université d'Antananarivo.

l'océan Indien (Uganda, Tanzanie, Kenya, Comores et Madagascar), ceux de l'Afrique australe (Zambie, Zimbabwe, Mozambique, Lesotho, Afrique du Sud), tous ces pays, à l'exception de l'île Maurice qui a très bien su gérer le système politique parlementaire et libéral laissé par l'ancienne puissance coloniale et du Sénégal, ont vu se développer les mêmes formes de contestation.

Malgré l'aide apportée par les coopérations internationales, l'échec des politiques économiques nationales et la dégradation des conditions de vie n'ont fait qu'aggraver le mécontentement de toutes les composantes de la société, surtout de celles qui ont vu leur pouvoir d'achat diminuer d'année en année, non seulement les petites bourgeoisies d'Etat mais aussi celles du secteur privé (artisans, commerçants, petites et moyennes entreprises). La paysannerie subit elle aussi le contre-coup d'une paupérisation qui ne fait que s'accroître suite à la dégradation progressive des infrastructures de base et des voies de communication et de l'insécurité due à un banditisme de grand chemin.

D'ores et déjà, l'échec de deux secteurs clefs qui devaient favoriser le développement, à savoir le système éducatif et la santé, marquent d'une certaine manière la fin d'un type de coopération dite de substitution. De nombreux travaux ont fait ce constat après trente années de politique de développement et de coopération. Ils permettent en outre de relever un certain nombre de variables sur la perception de ce phénomène de transition démocratique qui touche un grand nombre de pays du Sud.

Dans le contexte d'une crise récurrente qui a tendance à se généraliser, à l'instar des pays riches, l'Etat-nation et le système politique qu'il a sous-tendu subissent les mêmes contraintes et les mêmes formes de contestation. Le processus de démocratisation permettra-t-il de favoriser une nouvelle éthique du développement¹ ?

1. Plusieurs ouvrages devenus des classiques du genre se sont attachés à analyser ce phénomène. - Du côté francophone, voir Jean-François Médard, (Etud. réunies et présentées par), *Etats d'Afrique noire. Formations, mécanismes et crise*, Paris, Karthala, 1991, 391 p. J.-F. Bayart, A. Mbembe et C. Toulabor, *Le politique par le bas en Afrique noire. Contributions à une problématique de la démocratie*, Paris, Khartala, 1992, 268 p. J.-F. Bayart, "La problématique de la démocratie en Afrique noire. La Baule, et puis après ?", *Politique africaine*, n° 43, octobre 1991, pp. 5 - 20. Voir aussi d'Alain Touraine, "Qu'est-ce que la démocratie aujourd'hui ?", in : *Revue internationale des Sciences sociales*, n° 128, mai 1991, pp. 275 - 284. - Du côté anglophone, cf. Goran Hyden, "Governance and the Study of Politics", in G. Hyden and M. Bratton, *Governance and Politics in Africa*, Boulder & London, Lynne Rienner Publishers, 1992, pp. 1 - 26. Et l'excellente synthèse sur les causes du non-développement de l'Afrique sub-saharienne et des remèdes éventuels faite par G. Hyden : "Structure sociale et développement économique africains", in Robert J. Berg et Jennifer Seymour Whitaker (textes réunis par), *Stratégies pour un nouveau développement en Afrique*, Paris, Economica (Nouveaux Horizons), 1990 (éd. anglaise : 1985/86), 51 - 76. - Voir enfin les réflexions socio-historiques très pertinentes de Raymon Aron parus il y a quelques années (et dont on fait peu cas aujourd'hui) dans *Les dernières années du siècle*, Paris, Julliard, 1984 et de Jean-François Revel, *Le regain démocratique*, Paris, Fayard, 1992.

Notre réflexion, qui repose sur une analyse historiographique, se situe à deux niveaux. Le premier a pour point de départ le "temps long" de l'évolution historique des sociétés et des Etats ; il permet de mieux saisir les changements politiques que connaissent aujourd'hui beaucoup de pays en voie de développement. Il faut remonter le courant de la pensée politique à la fin du XVIIIe siècle pour comprendre les tenants et aboutissants d'un modèle structurel de l'Etat et du Pouvoir qui s'est conceptualisé tout au long du XXe siècle dans une dynamique du recouvrement ou de la formation d'une identité nationale. Celle-ci, dans beaucoup de cas, se cherche toujours : elle est même remise en question. Des politologues ont analysé les fondements de cette crise sans précédent à travers des cas cliniques ou des stéréotypes d'Etats-nations gangrenés par des maux invouables mais reconnus comme tels depuis plus de quinze ans. Un cas patent est celui du Zaïre d'aujourd'hui², sans pour autant oublier un cas encore plus complexe, celui de la Somalie³. Le second aspect de cette analyse portera sur le bien-fondé du processus de transition démocratique en Afrique noire, ce qu'il doit ou devrait engendrer quant à une nouvelle dimension, culturelle, politique, sociale et économique, du développement selon la volonté des nouveaux dirigeants en libéralisant le système politique, ce que d'aucuns ont appelé la "seconde libération de l'Afrique", celle des années 90-91⁴.

Les temps ont effectivement changé et de nombreuses critiques fusent à l'endroit des gouvernants et de leur responsabilité dans le maintien volontaire ou inconscient d'un état de sous-développement⁵ avec la complicité inavouée d'officines internationales. La fin de la Guerre froide a marqué un tournant dans les rapports de force entre les grandes puissances, mais la victoire de l'Occident ne semble pas pouvoir apporter la solution miracle d'autant que la crise économique dans les pays industrialisés a engendré une nouvelle forme de paupérisation parmi les couches sociales les plus vulnérables. Même si l'on doit admettre aujourd'hui que ce mouvement de démocratisation apparaît irréversible et qu'il doit nécessairement déclencher un véritable processus de

2. Sur le Zaïre, cf. Crawford Young & Thomas Turner, *The Rise and Decline of the Zairian State*, Madison, The Univ. of Wisconsin Press, 1985, 500 p., et de Jean-Claude Willame, *L'automne d'un despotisme. Pouvoir, argent et obéissance dans le Zaïre des années quatre-vingt*, Paris, Karthala, 1992, 226 p.

3. Georges Nzongola-Ntalaja, ed., *Conflict in the Horn of Africa*, Atlanta, African Studies Association Press, 1991.

4. Dans le genre d'une charte réflexionnelle, à l'américaine, sur le développement de l'Afrique, cf. Ann Seidman & Frederick Anang, eds, *Twenty-First-Century Africa : Towards a New vision of Self-Sustainable Development*, Trenton/Atlanta, Africa World Press : A.S.A. Press, 1992.

5. Cf. en particulier de Jacques Giri, *L'Afrique en panne. Vingt-cinq ans de 'développement'*, Paris, Karthala, 1986, 201 p., de Tidiane Diakate, *L'Afrique malade d'elle-même*, Paris, Karthala, 1986, 162 p. Et surtout d'Axelle Kabou, *Et si l'Afrique refusait le Développement ?* Paris, L'Harmattan, 1991, 207 p.

développement, des notes discordantes apparaissent. Comme le fait bien remarquer Serge Latouche, "l'occidentalisation du monde, qu'elle qu'en soit ses limites, est un fait accompli" avec tous les risques d'un dérapage ou d'une faillite du système démocratique, dans le sens qu'on accepte presque comme une fatalité pour les exclus de ce monde, le recours à l'informel comme gage de survie⁶.

Si la dimension historique de l'Etat d'une part et les effets induits du processus de transition démocratique font l'objet de cette réflexion historiographique, un paramètre semble avoir disparu de notre champ, celui du recouvrement ou de la consolidation ou encore de la recherche de l'identité nationale, en fait celui du devenir de la nation elle-même au sein de l'Etat. Il fut un temps où on osait en parler comme l'avait fait Yves Person :

"En Afrique comme ailleurs, la décolonisation, phénomène surtout politique, qui a dominé le troisième quart du XXe siècle, a consisté dans l'extension à l'ensemble de l'humanité d'un type d'organisation globale qui se définit comme Etat-Nation, et qui prétend en outre, au nom de la souveraineté, être le cadre d'un marché"⁷.

Aujourd'hui cela semble être un sujet tabou. Pourtant, là est peut-être la clef du problème politique en particulier, voire du sous-développement en général.

1. L'Etat et la Nation sous la colonisation

L'Etat-nation est né d'une maturation de l'idéologie rationaliste des XVIe-XIXe siècles dans les Etats de l'Europe de l'Ouest ; elle est apparue en Afrique noire à la faveur de la colonisation suivant des variantes psycho-sociologiques dans ses rapports avec les colonisés que l'on se trouve dans les mouvances anglo-saxonne, française, portugaise ou encore belge. Toutefois, les manifestations de l'idéologie rationaliste — appelons-la dorénavant moderniste — perçues dans ses relations entre colonisés/colonisateurs se sont transformées à partir de la seconde moitié du XIXe siècle, passant des idéaux assimilationnistes, pour ne pas dire utopistes, aux tendances ségrégationnistes au cours du XXe siècle. Cette dernière voie a fortement imprégné les systèmes coloniaux, même si certains, comme celui français, se sont ingénies à mettre en oeuvre un processus d'assimilation, qui fut vite stoppé non pas seulement à cause du conservatisme de la société coloniale, mais aussi et surtout en raison de la finalisation des systèmes coloniaux, à partir du moment où les puissances coloniales se rendirent compte

6. Cf. l'essai de Serge Latouche sur son "Ile refuge" in : *La planète des naufragés. Essai sur l'après-développement*, Paris, La Découverte, 1993, pp. 109-223.

7. Yves Person, "L'Etat-Nation et l'Afrique", *Le Mois en Afrique*, N°s 190-191, 1981, pp. 27-35 ; cf. in *Revue française d'Histoire d'Outre-Mer*, LXVIII, N°s 250-253, 1981, pp. 274-282.

qu'un jour viendrait où elles ne pourraient plus soutenir le coup social du "développement" de leurs colonies. D'autre part il ne s'est jamais vérifié dans l'histoire de notre planète qu'une minorité ait assimilé une majorité. C'est certainement ce qu'avait perçu le Général de Gaulle à propos du devenir de l'"Algérie française" lorsqu'il proposa aux Algériens l'autodétermination peu après son arrivée au pouvoir en 1958 et la remise en question de son "oui" à une France de "Dunkerque à Tamanrasset". Ceci expliquant cela, le rêve impérial de la France s'est ramené aujourd'hui à la dimension géographique de quelques terres situées dans les océans Atlantique et Indien.

La formation de l'Etat-nation sous la colonisation a transformé les structures de l'Etat moderne suivant trois paramètres, qui à notre avis, ont gauchi la dimension culturelle des constructions politiques traditionnelles, soit par défaut de connaissance historique, soit par calcul impérial.

En premier lieu, l'idéologie coloniale, qui se forge réellement entre 1890 et 1910, induit des structures à tendance nettement anti-assimilationniste avec pour conséquence l'abandon de toute forme d'intégration politique et sociale. L'histoire des structures scolaires et l'instauration d'un modèle de système d'administration indirecte l'ont démontré à suffisance⁸. Il est plus que probable qu'au cours de la période critique de conquête, des années 1875 à la veille de la première guerre mondiale, l'idéologie véhiculée par les puissances coloniales ait évolué dans le sens d'un renforcement des inégalités sociales et de rapports de force difficilement conciliables⁹. La volonté de rentabiliser les colonies a certainement favorisé une réorganisation de l'espace suivant les possibilités d'exploitation des ressources nationales. La construction des chemins de fer au début du siècle en ont été la principale raison d'être¹⁰.

La loi arithmétique du plus grand nombre a joué contre les colonisés en terme politique, d'où la volonté des puissances coloniales d'instaurer, au cours de la décennie 1920, tout un corpus de lois et de règlements devant freiner la formation d'une élite, et donc la prise d'une conscience politique. Mais les puissances coloniales, au cours de la Seconde Guerre mondiale, ne purent que constater la montée en force d'une nouvelle catégorie sociale, celle des "évolués", formée à l'image du colonisateur. Une évolution qui ne pouvait qu'engendrer la montée du nationalisme et la prise de conscience politique des années 1950.

8. Gaëtan Feltz, "Une Introduction à l'Histoire de l'Enseignement en Afrique centrale (XIXe-XXe siècles) : Idéologies, Pouvoirs et Sociétés", *Bulletin de l'Institut Historique Belge de Rome*, fasc. LI, 1981, 351-399.

9. Pour exemple, cf. Jacques Depelchin, *De l'Etat Indépendant du Congo au Zaïre contemporain (1885-1974)*, Paris/Dakar, CODESRIA, 1992, 228 p.

10. Pour l'Afrique centrale, cf. l'excellente monographie de S.E. Katzenellenbogen, *Railways and the Copper Mines of Katanga*, Oxford, C.U.P., 1973.

En second lieu, l'Etat moderne en Afrique noire est issu d'une volonté coloniale à dominante unitariste, avec pour conséquence le laminage des constructions politiques anciennes, alors qu'aujourd'hui l'état de nos connaissances nous permet de mieux comprendre la formation des Etats (ou ensembles politiques) en Afrique équatoriale et sub-équatoriale. Ce processus d'organisation de l'espace remonterait aux XIe-XVe siècles dans la zone de migration des peuples bantous. Les structures politiques d'alors — royaumes ou empires — en sont bien une démonstration évidente¹¹.

Enfin, troisième constatation et non des moindres, l'Etat colonial s'est développé sur un modèle d'autoritarisme déguisé dans une structure administrative centralisatrice s'appuyant sur un corps d'auxiliaires dévoués corps et âme au nouveau pouvoir. Grâce à une sûreté d'Etat bien policée, la domination coloniale a pu se révéler efficace malgré des réactions diverses des colonisés sur un fond de jacqueries, de grèves et de contestation sociale.

A ces trois éléments constitutifs de l'Etat moderne échappèrent totalement les éléments socio-idéologiques permettant de percevoir une certaine dimension d'une culture démocratique dans les sociétés africaines traditionnelles, à savoir ses contre-pouvoirs, ainsi qu'au niveau du cadre territorial de ces structures politiques, les éléments constitutifs d'une identité nationale (Luba, Lunda, Kongo, Lozi, etc ...). Cette dernière ne pouvait se forger que par rapport à l'Etat-nation issu de la colonisation ou pour certaines entités qui eurent le privilège de pouvoir sauvegarder leur identité politique, tels les anciennes royautes du Rwanda et du Burundi ou encore les anciens protectorats de l'Afrique australe, remodeler et légitimer cette identité en suivant un type d'évolution politique occidentale : comme par exemple la substitution d'une royauté "archaïque" par une république moderne "à numéro" devant faire naître une véritable culture démocratique.

En conclusion, si l'Etat en Afrique, aujourd'hui, "repose sur des fondements autochtones et sur un processus de réappropriation des institutions d'origine coloniale qui en garantissent l'historicité propre" et qu' "il ne peut plus être tenu pour une simple structure exogène"¹², les structures de l'Etat moderne sont fondées sur des paramètres de fonctionnement introduits par les pouvoirs coloniaux. Aussi, il apparut nécessaire de sauvegarder les acquis de la colonisa-

11. Cf. Jan Vansina, *Paths in the Rainforests. Toward a History of Political Tradition in Equatorial Africa*, Madison : The University Wisconsin Press, 1990, 428 p. Cet ouvrage a paru en français sous le titre "Sur les sentiers du passé en forêt. Les cheminements de la tradition politique ancienne de l'Afrique équatoriale" (traduit par Martial Treslin), in *Enquêtes et Documents d'Histoire africaine*, 9 (1991), 407 p. Du même auteur : *Les anciens royaumes de la savane*, Kinshasa, P.U.Z., 1976 (2eme éd.), 250 p.

12. J.-F. Bayart, "La problématique de la démocratie en Afrique noire ...", art. cit., pp. 10-12.

tion en maintenant un équilibre social précaire entre les différents groupes dominants et ethniques que renferme l'Etat-nation moderne, comme ce furent le cas au Nigeria, en Ouganda et au Congo belge, lors de leur accession à l'indépendance.

2. Le Zaïre : un Etat moderne en crise

L'avenir du Congo belge, au début de l'année 60, fut programmé dans une structure unitaire, bien qu'il existât déjà des forces centrifuges à vocation fédérale pour ne pas dire indépendantiste. Mais la conception unitaire domina le débat en vue de créer le cadre juridique de la Loi fondamentale qui devait régir le nouvel Etat indépendant¹³.

L'Etat moderne se substitua à l'Etat colonial, sans en modifier les limites territoriales garanties par la charte de l'OUA. Les tentatives sécessionnistes des années 1960-1964 furent réprimées en usant de la force, avec le concours de l'ONU et l'aval des puissances occidentales.

Aujourd'hui, l'enjeu du débat dans ce pays où la crise politique est indissociable d'une situation économique et sociale qui a atteint un niveau extrêmement bas¹⁴, ne se situe plus sur le terrain politique, telle que la Conférence nationale souveraine (CNS) l'eut souhaité, mais bien plus au niveau de la pérennité de cet Etat-nation tiraillé par des forces centrifuges et ethnicistes dans les régions de l'Est et surtout au Shaba (ex-Katanga).

Un rappel historique non lointain permettra quand même de mieux comprendre l'origine de tous ces problèmes. Nous connaissons très bien le processus historique qui a permis la création de cet ensemble politique de quelques 3.344.885 km, couvrant 62,42% du bassin du fleuve Congo/Zaïre et peuplé aujourd'hui d'environ 38.585.000 habitants. La reconnaissance du fleuve Congo/Zaïre par l'explorateur Stanley au cours de son deuxième voyage est-ouest (1874-1877), l'inébranlable volonté politique du roi des Belges Léopold II, entre 1876 et 1885, avec en toile de fond les rivalités européennes — France, Portugal, Angleterre et Allemagne — constituent certainement les principaux facteurs qui ont permis de donner naissance à cet ensemble politique qui portera plusieurs noms depuis sa création en 1885 : Etat Indépendant du Congo, Congo belge, République démocratique du Congo et Zaïre depuis 1971.

13. R. Yakemtchouk, *Aux origines du séparatisme katangais*, Bruxelles, Académie Royale des Sciences d'Outre-Mer, 1988.

14. Voir deux recueils de documents parus dans *Les Cahiers du CEDAF* (Bruxelles) : "Zaïre, années 90. Vol. 1 : De la démocratie "octroyée" à la démocratie enrayée (24 avril 1990 - 22 septembre 1991)", par Jean-Claude Willame, N° 5/6, 1991, 318 p. Vol. 2 : "Zaïre 1990-1991 : Faits et dits de la société d'après le regard de la presse", par Gauthier de Villers, N° 1/2, 1992, 235 p.

On peut affirmer que la communion de pensée et d'action qui prévalut entre ces deux hommes, Léopold II et Stanley, au cours des années 1876-1885, aboutit à la reconnaissance de l'Association Internationale du Congo en tant qu' "Etat souverain et ami" (déclaration des Etats-Unis d'Amérique du 22 avril 1884) et, paradoxalement, ce nouvel Etat devint le quinzième à signer l'Acte général de la Conférence de Berlin, le 26 février 1885¹⁵. Il prendra peu après le nom d'Etat Indépendant du Congo, pour devenir le Congo belge au mois d'août 1908. La création de cet ensemble politique a été sans aucun doute le fruit de la volonté politique d'un seul homme¹⁶.

La colonisation belge, reposant sur un système de valeur dont on a donné le nom de paternalisme, a créé un Etat centralisateur à partir de 1933, qui a fonctionné sur une relation étroite entre trois supports puissants représentés par l'Administration, le Capital et l'Eglise¹⁷. Les contingences politiques d'alors et l'idéologie paternaliste ont produit un système de gouvernement et d'administration dans lequel le colonisé ne pouvait guère évoluer. Ce qui explique pourquoi il n'existât pas une élite formée pouvant prendre le relais des cadres coloniaux à l'Indépendance et que d'aucuns aient pu affirmer que le processus de décolonisation fut bâclé¹⁸. On sait ce qu'il en advint après l'Indépendance : luttes de pouvoir, mutineries, sécessions, rébellions et mouvements populaires¹⁹. Malgré l'acceptation du multipartisme en 1958, les tendances au fonctionnement d'un système démocratique furent vite contrées par ces diverses formes de contestation.

La Première république sombra dans les affres d'une guerre civile impitoyable, tandis que la Seconde république, à partir du coup d'Etat du 24 novembre 1965 dirigé par un certain Joseph-Désiré Mobutu, s'érigera en un régime totalitaire avec un parti-Etat à la mode maoïste, tout en se rangeant du côté occidental dans le contexte de la Guerre froide d'alors.

Après un règne sans partage de 25 années qui eut ses années de gloire entre 1968 et 1970, le maréchal Mobutu proclama, le 24 avril 1990, le retour au

15. J. Stengers, "Les cinq légendes de l'Acte de Berlin", in J. Stengers, *Congo Mythes et Réalités. 100 ans d'histoire*, Louvain-la-Neuve, Duculot, 1989, pp. 79-90. G. Feltz, "La Conférence de Berlin (15.11.1884-26.02.1885) : mythes et réalités", *Le Mois en Afrique*, n° 221-222, 1984, pp. 110-120.

16. J. Stengers, "Léopold II et la fondation de l'Etat Indépendant du Congo", in J. Stengers, *Congo Mythes et Réalités ...*, op. cit., pp. 41-78.

17. Crawford Young, *Introduction à la politique congolaise*, Bruxelles, CRISP, trad. française, 1968, pp. 11-26.

18. J. Stengers, "La Belgique et le Congo : politique coloniale et décolonisation", in J. Stengers, *Congo Mythes et Réalités ...*, op. cit., pp. 179-280.

19. Cf. Catherine Coquery-Vidrovitch, Alain Prost, Herbert Weiss, *Rébellions-Révolution au Zaïre, 1963-1965*. 2 tomes, Paris, L'Harmattan, 1987. Une analyse bibliographique de G. Feltz : "Luttes de pouvoir, rébellions et mouvements populaires au Zaïre, 1959-1968", *Omalq sy Anio. Hier et aujourd'hui*, n° 27, 1988, pp. 149-166.

multipartisme et au libéralisme politique. Un discours qui s'est voulu annonciateur des temps nouveaux, mais qui fut vite décrié à la suite du massacre d'étudiants contestataires sur le campus de Lubumbashi dans la nuit du 11 au 12 mai 1990, du pillage des villes à partir de septembre 1991, enfin de la "marche de l'espoir" organisée par les chrétiens de Kinshasa un dimanche du 16 février 1992 et qui se termina dans un bain de sang. La conférence nationale, bien qu'elle ait réussi à se proclamer "souveraine", ne put se défaire de son dinosaure. Fut-elle marquée dès le départ du sceau de la "palabre ensorcelée" comme on l'a dit à Kinshasa²⁰ ou constitue-t-elle malgré tout une lueur d'espoir d'un timide début de démocratisation ?

Aujourd'hui, malgré un potentiel économique considéré comme un des plus importants du continent africain, le Zaïre est classé parmi un des plus pauvres de la planète avec un revenu annuel de 170 USD par habitant²¹. Il n'est certes pas le seul, sur le continent, à faire le constat de tels contre-performances tant sur le plan politique que dans les domaines économique et social au cours des trois dernières décennies.

Les "maux" de l'Etat zaïrois ont déjà bien été analysés par des spécialistes américains et belges. Ils sont de trois ordres : démotivation de la Fonction publique, "patrimonialisation" du système politique et institutionnalisation de la corruption²². Ainsi, l'Etat zaïrois est entré en situation de crise depuis 1973 à la suite de la zaïrianisation de l'économie et de sa "radicalisation", qui le conduisit inexorablement, selon Young et Turner, à son déclin. Ceux-ci sont allés même plus loin dans leur réflexion en se demandant si le Zaïre existait encore en tant qu'Etat²³ ? Le système de survie qui s'est imposé lentement dans le développement d'une économie populaire²⁴ est-il le reflet d'une "fiction d'Etat"²⁵ ou d'"un Etat en peau de chagrin"²⁶ ? La nature perverse de cette gouvernamentalité reposerait essentiellement sur le caractère patrimonial ou néo-patrimonial de

20. Yoka Lye Mudaba, "La Conférence nationale souveraine au Zaïre : la palabre ensorcelée", *Zaïre-Afrique*, N° 262, Févr. 1992, pp. 69-73.

21. Colette Braeckman, *Le dinosaure. Le Zaïre de Mobutu*, Paris, Fayard, 1992, 383 p. A noter que ce livre est toujours interdit au Zaïre.

22. C. Young & Thomas Turner, *The Rise and Decline of the Zairian State*, Madison, University of Wisconsin Press, 1985, pp. 396-406.

23. C. Young, "Zaïre : Is there a State ?", in : Bogumil Jewsiewicki, sous la dir. de, *Etat Indépendant du Congo - Congo Belge - République Démocratique du Congo - République du Zaïre* ? Québec, Ed. Safi Press, 1984, pp. 80-82. Voir enfin de Kankwenda Mbaya, sous la dir. de, *Le Zaïre. Vers quelles destinées* ? Dakar, CODESRIA, 1992, 392 p.

24. Gauthier de Villers, sous dir. de, "Economie populaire et phénomènes informels au Zaïre et en Afrique", *Les Cahiers du CEDAF*, N° 3-4, 1992, 277 p.

25. J.C. Willame, "Zaïre : système de survie et fiction d'Etat", in B. Jewsiewicki, sous la dir. de, *Etat Indépendant ... op. cit.*, pp. 83-88.

26. J.C. Willame, "L'automne d'une monarchie", in "Zaïre. Un pays à reconstruire", *Politique africaine*, 41, mars 1991, pp. 10-21 (cf.14-16).

l'Etat dans ses rapports avec les différentes composantes de la société civile. Une "classe politico-mercantiliste" s'arrogeant tous les rouages du système politique (hégémonie de l'Etat) pour pouvoir assurer à la fois sa sécurité et le contrôle des flux financiers : ce que Young et Turner ont défini comme "le contrôle politique de l'accumulation des richesses"²⁷ où, comme l'a très bien montré Jean-Claude Willame, "pouvoir, obéissance, argent" constituent la triangulation du système Mobutu²⁸.

Le dépérissement de l'autorité de l'Etat et son manque de crédibilité dans la conduite de l'économie ont favorisé l'essor d'autres moyens de survie par ce qu'on appelle communément le système D dérivé de l'article 15 (de la première constitution, semble-t-il). Le secteur informel ou la seconde économie marchande est devenu un des principaux ressorts économiques dans certaines régions du Zaïre, comme le Nord-Est aux frontières de l'Ouganda. Le contrôle et le développement de structures économiques locales ont permis la formation d'un début de capitalisme populaire²⁹, qui a ses limites cependant³⁰.

Le développement d'une économie informelle serait-il un simple palliatif à une situation de crise croissante se substituant à une économie de marché régulée par l'Etat ? Ne pourrait-on pas y voir l'amorce d'un modèle de développement qui permettrait de reformuler la relation Etat/Pouvoir/Société dans les pays en situation de crise récurrente dans le sens d'une meilleure gestion de la "chose publique" ? La formation d'une économie populaire, que ce soit au Zaïre, à Madagascar et dans beaucoup d'autres pays, est certainement une réponse à l'échec des politiques de développement³¹. La mauvaise conjoncture économique mondiale depuis le début des années quatre-vingt aura peut-être été le tournant ou le point de départ dans de nombreux pays du Sud et d'Europe centrale du processus de transition à la fois politique et économique que nous connaissons aujourd'hui.

27. Young & Turner, *op. cit.*, p. 398.

28. J.C. Willame, *L'automne d'un despotisme. Pouvoir, argent et obéissance dans le Zaïre des années quatre-vingt*, Paris, Karthala, 1992, 13-59 (p. 37). Et l'excellent ouvrage de Michael G. Schartzberg, *The Dialectics of Oppression in Zaire*, Bloomington/Indianapolis, Indiana University Press, 1991 - pour lequel le système politique de Mobutu s'est construit sur l'oppression et la coercition à travers plusieurs paramètres : l'ethnicité, une classe dominante, un système d'information et une sûreté efficace, le népotisme, l'insécurité et le banditisme.

29. Janet MacGaffey, *Entrepreneurs and parasites. The Struggle for indigenous capitalism in Zaire*, Oxford, Cambridge University Press (African Studies Series 57), 1987, 241 p. Du même auteur : *The Real Economy of Zaire*, London/Philadelphia, James Currey/University of Pennsylvania Press, 1991, pp. 7-40.

30. J.-C. Willame, *L'automne d'un despotisme ...*, *op. cit.*, pp. 116-119.

31. Gauthier de Villers, "Petite économie marchande et phénomènes informels en Afrique", in : Gauthier de Villers, sous la dir. de, "Economie populaire et phénomènes informels au Zaïre et en Afrique", *op. cit.*, pp. 1-15.

On n'en connaît toutefois pas les aboutissants et de nombreuses interrogations subsistent dans ce contexte de situation de crise. Le nouveau paysage politique issu de la démocratisation permettra-t-il de donner un nouvel essor au développement, sans un changement radical de mentalité ? C'est dans cette perspective qu'il faut percevoir les appels réitérés d'Axelle Kabou en faveur d'une "Afrique décomplexée"³².

3. Faillite de la modernité ou renouvellement des idéologies ?

A l'analyse des travaux dont nous faisons référence, la démarche est identique et elle aboutit à un constat d'échec, sur la base de plusieurs constatations et/ou conclusions. Primo, le système politique qui a prévalu en Afrique noire depuis les Indépendances des années 60 a fonctionné sur une conception patrimoniale et clientéliste dont la corruption en a été le moteur avec le concours de plusieurs vecteurs idéologiques : le monopartisme, un nationalisme dénaturé, un interventionnisme étatique dans le domaine économique tant pour les pays tournés vers l'Ouest que pour ceux à tendance marxiste ou socialiste. Secundo, la faillite du système politique, produit d'une mauvaise gestion économique, a accentué le sous-développement. Tertio, le recours à l'adage ancien du capitalisme primaire du XIXe siècle — "moins d'Etat, plus de capitalisme" — devrait susciter une nouvelle démarche politique : le libéralisme économique et la démocratisation des systèmes politiques développeraient une nouvelle dynamique des échanges et permettraient de créer, à travers un véritable esprit d'entreprise³³, une classe moyenne d'entrepreneurs. Donc la clef du développement se situerait dans la formation d'une véritable culture démocratique qui annihilerait les trois maux caractérisant l'anti-développement.

1. - La perversion de la chose publique. L'Etat en Afrique noire, aujourd'hui, est perçu comme un Etat patrimonial, voire néo-patrimonial : "l'absence de véritable distinction entre domaine privé et domaine public (...) caractérise la notion de patrimonialisme", selon J.-F. Médard³⁴. L'auteur de préciser sa pensée : "le patrimonialisme constitue la commune dénomination de pratiques diverses si caractéristiques de la vie politique africaine, à savoir le népotisme, le clanisme, le 'tribalisme', le régionalisme, le clientélisme, le 'copinage', le patronage, le 'prébendalisme', la corruption, la prédation, le factionalisme, etc ..., qu'elles soient fondées sur l'échange social ('parochial corruption') ou sur l'échange économique

32. Axelle Kabou, *Et si l'Afrique refusait le développement ?*, op. cit., pp. 169-202.

33. Cf. une approche globale de cette évolution par Jean Coussy, "Economie et politique du développement", in : C. Coulon et Denis-Constant Martin, sous la dir. de, *Les africains politiques*, Paris, Ed. la découverte, 1991, pp. 123-139.

34. J.-F. Médard, "L'Etat néo-patrimonial en Afrique noire", art. cit., p. 328.

('market corruption')"³⁵. J.-F. Médard considère qu'aujourd'hui l'Etat africain relève d'un modèle mixte d'Etat dénommé néo-patrimonial "mélangeant dans une combinaison complexe et instable des traits traditionnels et des traits modernes (et notamment bureaucratiques)"³⁶. En fait, l'Etat néo-patrimonial se caractérise d'une part par la personnalisation du pouvoir, d'autre part par un mode particulier d'accumulation des ressources politico-économiques et symboliques³⁷.

2. - Les effets récurrents du politique. Tout en considérant, comme le fait remarquer J.-F. Bayart, que les systèmes politiques africains ne peuvent pas être classés d'une manière indifférente et unique³⁸, on peut quand même relever de nombreuses similitudes quant aux pratiques de gouvernement (personnalisation du pouvoir, dépendance de l'Etat dans le monopartisme ou de la légitimation par la démocratie d'une "dictature de parti", confusion des biens publics avec ceux du privé, ...) entre les Etats-nations récents et ceux qui ont une tradition démocratique - pratiques qui s'institutionnalisent de plus en plus ouvertement en Europe (Italie, Espagne, voire la France). Et il est certainement vrai que cette formulation de l'Etat, tel qu'on la voit dans la vie quotidienne, fait partie d'un processus qui avait débuté avant la colonisation et qui est loin d'être achevé.

Même si l'on ne peut constater qu'un certain "dysfonctionnement" et "des contradictions" entre les pratiques d'une bonne gouvernabilité (*governance*) et les "canons du développement" orchestrés par les financiers mondialistes (FMI et Banque Mondiale), nous nous posons la question de savoir si les systèmes politiques africains en voie de démocratisation seront à même de ne plus répéter les fâcheuses expériences du passé, qui étaient surtout chargées d'idéologies aujourd'hui moribondes avec la fin de la Guerre froide. Il n'est pas évident que l'Afrique noire puisse "partir" cette fois du bon pied. Car si on considère que la démocratisation de la vie politique est le remède pour favoriser le développement, il est impératif de se pencher quelque peu sur le concept de démocratie en lui-même et de voir quelle forme de démocratie pourrait favoriser "le décollage" des pays d'Afrique noire ? Ce qui voudrait dire que le monde moderne est à la recherche de nouvelles idéologies et que le credo démocratique n'est pas l'apanage d'un seul courant de pensée.

3. - Les effets pervers de la colonisation. Que celle-ci ait engendré (ou amplifié) certains maux de l'Etat moderne en Afrique (telle une bureaucratie papivore atteinte de "tamponnite"), il est non moins clair que le néo-patrimonialisme repose sur des mentalités encore empreintes de tradition, par exemple

35. *Id.*, p. 330.

36. *Id.*, p. 332.

37. *Id.*, 336-346.

38. J.F. Bayart, "L'Etat", in : C. Coulon et D.C. Martin, *Les africains politiques*, op. cit., pp. 213-230.

le clientélisme et l'ethnisme - un phénomène d'ailleurs qui resurgit dans les sociétés riches du Nord -, le service rendu pour un service à rendre (autre aspect de la vie sociale que l'on retrouve aussi dans les sociétés occidentales à cause du phénomène de paupérisation), un regain de paternalisme, qui fait que le riche se sent obligé d'aider le pauvre : ce sont des credo essentiellement inégalitaires.

La colonisation a certainement promu l'Etat moderne dans des frontières politiques qui ne devait pas favoriser une culture démocratique, bien au contraire l'Etat moderne se devait être centralisateur et totalitaire. Comme le fait remarquer J.-C. Willame pour le Zaïre, c'est la colonisation qui a fait "véhiculer le modèle monarchique, la 'basilocratie' africaine"³⁹. L'Etat-Léviathan peut trouver un terme dans le processus de démocratisation qui se déroule actuellement un peu partout en Afrique en mettant à bas les derniers dinosaures. Mais ces mutations peuvent en générer de nouveaux à la faveur d'une crise récurrente. Il ne faut pas oublier le passé immédiat et encore moins celui d'une certaine presse occidentale très louangeuse à l'égard de Mobutu au cours des années 1965-1972.

Plusieurs interrogations subsistent à cette triple constatation, les auteurs n'ont certainement pas perçu à suffisance que si, aujourd'hui, on est convaincu de cette "évidence" que seule la démocratie est à même de favoriser le développement des pays du Sud, cette nouvelle donne, qui a un fondement idéologique, nécessite des acteurs, d'une part une évolution ou un changement des mentalités, d'autre part l'acceptation de certains principes fondamentaux du credo démocratique, telle que la reconnaissance de l'universalité et de l'indivisibilité des droits de l'homme à travers la formation de l'Etat de droit. La Conférence mondiale organisée par les Nations Unies à Vienne au mois de juin 1993 sur le thème des droits de l'homme ne fit pas du tout l'unanimité sur ce point⁴⁰.

Depuis la seconde libération de l'Afrique, il semble qu'une nouvelle perception des concepts d'Etat et du Pouvoir est en train de voir le jour. On sait que les vecteurs de cette révolution sont l'échec des politiques sociales et économiques d'une part, l'attrait d'une libéralisation économique et d'une démocratisation des relations politiques, comme le font ressortir Goran Hyden et Michaël Bratton⁴¹.

39. J.C. Willame, "L'automne d'une monarchie", art. cit., p. 12. Crawford Young nuance, à juste titre, les effets de la colonisation quant à la perversion de l'Etat moderne : cf. "L'héritage colonial de l'Afrique", in : Robert J. Berg et Jennifer Seymour Whitaker, textes réunis par, *Stratégies pour un nouveau développement en Afrique*, op. cit., pp. 25-40.

40. Cf. *Tribune de Madagascar*, 17 juillet 1993.

41. G. Hyden and M. Bratton, eds, *Governance and Politics in Africa*, Boulder/London, Lynne Rienner Publishers, 1992, 327 p. Cf. aussi de Robert Charlick, *The Concept of Governance and its Implications for A.I.D.'s Development Assistance Program in Africa*, Washington : A.I.D. Africa Bureau, June 1992.

Pour ces auteurs, le recours aux "droits politiques" revêt une importance de plus en plus grande en Afrique, au moment même où la crise économique du continent ne fait que s'amplifier. Ils soulèvent deux questions fondamentales : 1) quelles peuvent être les nouvelles bases de gouvernementalité des Etats africains ; 2) quelles sont les opportunités et les contraintes nécessaires pour entreprendre des réformes politiques dans ce sens ?

La méthode comparative permet de distinguer trois types de régimes politiques :

1) ceux à tendance démocratique, comme le Sénégal, le Botswana, le Nigeria, l'Ile Maurice, qui manifestent une volonté d'institutionnaliser un système de gouvernement respectant les "droits civils" ;

2) ceux qui ont subi une pression populiste et militaire, comme le Ghana, le Burkina Faso, le Niger, où la tendance est de mettre en place une participation populaire dans les affaires nationales sans utiliser les partis politiques ;

3) enfin, les systèmes de partis-Etats ou de monopartisme, comme le Kenya, le Rwanda, la Tanzanie, la Zambie, le Zaïre, le Burundi, Madagascar et d'autres encore, qui ont subi ou subissent une très forte pression de changement, de manière différente selon les situations.

Depuis le recouvrement des Indépendances, les structures politiques ont fonctionné selon quatre données plus ou moins graduées suivant les situations :

- la personnalisation du pouvoir ;
- la violation fréquente des droits de l'homme ;
- l'absence de délégation de l'autorité politique ;
- une tendance générale à individualiser les problèmes politiques⁴².

Ces quatre éléments de fonctionnement du système politique sont aujourd'hui très fortement contestés. La question est de savoir non pas seulement comment les nouvelles structures, issues de la transition, vont s'organiser, mais surtout comment elles vont générer un nouvel ordre social⁴³.

Aussi, le mode de fonctionnement de l'Etat se traduit-il par "une prise de conscience des autorités (*government*) de diriger la chose publique, l'Etat, en concordance avec la réalité publique, c'est-à-dire avec un certain 'capital social' ou 'énergie sociale' - ce qui valorisera la notion de progrès à la fois dans le sens

42. G. Hyden, "Governance and the Study of Politics", in Hyden and Bratton, eds, *Governance ...*, *op. cit.*, pp. 23-25.

43. *Ibidem*, p. 25.

socio-économique et politique"⁴⁴. Il apparaît donc que la nouvelle forme de gouvernementalité (*governance*) doit reposer sur des indicateurs plus proches des réalités sociales, à savoir :

- une participation de plus en plus grande de la société civile et des citoyens à la 'chose publique' ;
- une responsabilisation des représentants politiques vis-à-vis des lois et des citoyens ;
- un certain degré de 'réciprocités sociales' (égalité politique, tolérance inter-ethnique, développement de structures corporatistes).

Tels sont les modèles d'interprétations outre-atlantiques d'une nouvelle idéologie qui a engendré la transition démocratique et qui sont défendues par les instances de coopération nord-américaines (USAID et ACDI). Ces analyses qui reposent sur un constat d'échec des différentes formes d'interventionnisme depuis 1960, pour justifiées qu'elles soient, conduisent à adopter de nouvelles stratégies de développement en tenant compte des réalités sociales⁴⁵. Toutefois, les liens de causalité et les effets induits de la démocratisation en faveur du développement sont contredits par certaines expériences africaines, telle celle suivie par le Ghana depuis l'arrivée au pouvoir de John Rwalings⁴⁶.

Il reste donc à voir si la nature des nouvelles institutions et les réformes entreprises dans un cadre d'interaction Pouvoir/Etat/Société sur la base des nouveaux concepts politico-économiques d'Autorité, de Libéralisation et de Démocratie, permettront de favoriser un véritable essor économique et social des Etats d'Afrique noire. Tel est aussi le pari que l'Afrique devra tenir pour l'an 2000. Peut-être est-il nécessaire de nuancer cette vision des choses en rappelant ce que Jean-François Revel écrivait dans un de ces derniers essais : "si l'on ne peut affirmer sans nuances que la démocratie est la condition préalable du décollage économique, qu'elle le précède nécessairement, qu'elle le cause forcément, en revanche, ce que la plupart des exemples historiques ou actuels nous montrent, c'est que l'absence totale de démocratie empêche le décollage"⁴⁷.

44. *Id.*, p. 5.

45. Une synthèse de ces vues sont reprises par Goran Hyden dans : "Structure sociale et développement économique africains", in : R. J. Berg et Jennifer S. Whitaker, *Stratégies pour un nouveau développement...*, *op. cit.*, pp. 51-76.

46. Cf. *Final Report. The Politics of Economic Reform in Sub-Saharan Africa*. Washington / A.I.D. : Center for Strategic and International Studies, Febr. 1992. Les études de cas dans ce rapport concernent la Gambie, le Ghana, le Kenya, le Mali et la Zambie.

47. Jean-François Revel, *Le regain démocratique*, Paris, Fayard, 1992, p. 299.

Ainsi, la transformation des systèmes politiques en Afrique et à Madagascar est apparue inexorable et irréversible dans le contexte général des idéaux qui ont gagné la conscience populaire depuis le début des années 80.

Notre conclusion soulève deux interrogations. La première concerne le processus de démocratisation lié à la politique de libéralisation économique qui devrait engendrer une "nouvelle donne" en provoquant de nouvelles motivations d'entreprenariat et d'organisation du marché, atouts d'un véritable développement. Reste à savoir si le passage à la démocratie constitue la seule alternative pour les pays concernés de sortir du sous-développement.

La deuxième interrogation se rapporte à l'évolution des systèmes politiques africains, tournés vers le multipartisme à l'occidental. Est-elle compatible avec les mentalités empreintes de tradition, spécifiques à chaque peuple, ethnie ou groupe social ? En effet, au cours des différentes phases du déroulement de ce processus de transition, certaines approches politico-structurelles furent défendues par des fractions politiques rivales. Elles purent apparaître alléchantes sous un certain angle de réflexion, mais elles n'en renfermaient pas moins un risque d'implosion de l'Etat-nation moderne. Nous voulons parler des structures politiques de type fédéral. Cela pourrait être cependant la solution aux problèmes d'identités que connaissent des grands ensembles comme le Zaïre et l'Afrique du Sud ; il n'en serait pas de même pour un Etat insulaire comme Madagascar. Par contre la dimension de l'identité politique perçue à travers la reconnaissance de l'ethnicité et son utilisation en tant qu'outil de conscientisation des groupes socio-ethniques et de démocratisation de la société - ce qui est manifeste dans l'histoire politique du Burundi et du Rwanda depuis leur accession à l'Indépendance - ne peut que favoriser le risque d'une remise en question de l'Etat-nation moderne.

FAMINTINANA

Ampifandraisina amin'ny hery manova fiaraha-monina sy ny politika ao anatin'ny fahasahiranana ara-toekarena eran'izao tontolo izao ny tetezamita demokratika eto Afrika mainty sy eran-tany. Ireo manampahaizana rehetra, amin'ny taranja misy rehetra, dia samy manadihady io fironan'ny rafi-pitondrana politika mankany amin'ny demokrasia io sy ny fanalalahana ny rafitry ny toekarena ao anatin'ny sehatry ny fanavaozana ny teti-papandrosoana. Azo atao jery kiana ny fomba fisainana roa izay toa mifameno sy ny fomba fandinika manao fampitaha ary ny fandinihana ara-tantara. Ny voalohany moa dia mikasika ny fandinihana ara-politika ary mifantoka amin'ny fivelaran'ny Fanjakana-firenena nandritra ny taonjato faha-20 miaraka amin'ny vokany izay asehon'ny fahasahiranana ara-toekarena amin'izao fotoana izao. Ny faharoa kosa dia miankina amina famaritana vaovao ny olana momba ny fampandrosoana, ka ny hiaingana amin'izany dia fiheverana vaovao na modelim-pitondrana mifanojo amin'ny lazain'ireo mpikaroka amerikana. Ny fanontaniana azo apetraka kosa anefa dia mikasika ny fahafahana mampiasa izany foto-kevitra izany eo amin'ny fanavaozana ny hafatra politika taloha sy ny fahazoana mampita, ary mampanaiky azy amin'ny foto-pisainana politika afrikana amin'izao fiafaran'ny taonjato faha-20 izao.



SUMMARY

The democratic transition in black Africa and throughout the world is perceived through a social and political dynamics linked with the world economic crisis. Scientists form all disciplines analyze this democratization move of the political systems and the liberalization of the economic systems within the renewal of development strategies. The comparative studies and the historiographical analysis enable us to conduct an inventory on two directions that seem to be complementary. The first one pertains to political analysis and refers to the development of nation-states during the 20th century, with all the consequences that the current economic crisis infers. The second direction lies on the definition of a new development problem whose starting point is a new concept of a model or models of government, such as formulated by American researchers. The question that we may ask, however, pertains to the prerequisites for taking back such an ideology, and to the question of how acceptable and assimilable it is in the African political mentalities of the ending 20th century.